

INTERNATIONALISATION DES VILLES ET DES TERRITOIRES

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE NORD-SUD :
DE L'ENGOUEMENT A LA DÉSAFFECTION ?

Programme de travail et de recherche **2016/2017**

COLLOQUE FINAL FIN 2017



De longue date, les territoires, de façon autonome ou au sein des États, ont développé des relations internationales depuis les «réseaux» comme les villes hanséatiques aux villes jumelées après la seconde guerre mondiale, symbole de la réconciliation franco-allemande. Ce mouvement s'est répandu à travers le monde et s'est conjugué à la fin des années 80 avec la coopération décentralisée. Celle-ci a, dans son orientation Nord-Sud et sous la protection bienveillante des États, pris le pas idéologiquement et institutionnellement sur toutes autres formes «d'internationalisme municipal». Cet engouement pour la coopération décentralisée connaît aujourd'hui une certaine désaffection qui lui vaut d'être incluse sinon noyée dans le champ plus vaste dit de l' « Action Internationale ou/Extérieure des Collectivités Territoriales ». Quelle est la genèse et quels sont les processus qui ont conduit à ce retournement ?



Le symptôme d'un malaise grandissant dans la coopération décentralisée Nord-Sud est notamment porté par un questionnement obsessionnel sur la réciprocité des bénéficiaires. Il se traduit par la rétrogradation de ce type de relations dans la hiérarchie des priorités des gouvernements locaux du Nord.

L'attractivité et le rayonnement sont aujourd'hui la pierre angulaire de l'action internationale des villes et des territoires tout autant que des États, dans une concurrence sans merci entre les acteurs, sous couvert de coopération. Par ailleurs, la thématique du développement durable qui s'impose internationalement en tous lieux avec les ODD ouvre à des collaborations entre villes et territoires dépassant la relation Nord-Sud et oblige l'ensemble des acteurs à repenser l'APD. Elle percute l'orientation développementaliste de la coopération décentralisée Nord/Sud, fruit de la rencontre entre le champ de « l'*intermunicipalisme* » et celui de l'Aide Publique au Développement.

Ces transformations signalent un ensemble d'angles morts qui méritent d'être éclairés :

- La contribution des villes par leurs relations économiques, culturelles et politiques comme « lieux » conjuguant des flux transnationaux dans une époque de globalisation.
- Les controverses concernant l'histoire de la diffusion, du rejet ou de l'ajustement des modèles de développement urbain dans les relations internationales entre villes et territoires, particulièrement en Afrique Sub-saharienne. On peut y voir un renouvellement des débats sur les modes de dominations par importation et/ou exportation des innovations et des modalités de « *domestication de la modernité* ».

L'odyssée que constitue l'histoire de l'institutionnalisation des réseaux transnationaux de gouvernements locaux s'étale sur plus d'un siècle. Depuis quelques décennies, de nouveaux réseaux sont apparus, débordant les orientations passées et les marginalisant, qui contribuent au « *transnationalisme* ». Les évolutions récentes du monde des réseaux de gouvernements locaux méritent plus d'attention de la recherche.



La construction des objets coopération décentralisée et/ou Action Internationale des Collectivités Territoriales par les acteurs pose ainsi toute une série de questions essentielles à la conduite des actions publiques aussi bien que privées :

- La coopération décentralisée est-elle l'affaire des seuls professionnels impliqués, qu'ils soient élus locaux ou techniciens ?
- Entre médiatisation ou popularisation et « *bonne conscience* » ostentatoire, quelle est la part d'un consensus encore insuffisant et celle d'une certaine crainte des élus de se couper des sensibilités des électeurs ?
- S'agit-il désormais d'un investissement rentable pour les professionnels de la politique convertible au plan national et en termes de stature internationale ? ou plus largement d'un investissement des gouvernements locaux aux fins de construction d'image, mobilisable dans les jeux d'échelle entre international, régional, national et local ?
- Comment les villes et territoires « *s'arrangent-ils* » pour rendre compatibles les raisons (parfois) contradictoires à partir desquelles ils mènent leurs coopération.
- En quoi les relations internationales entre villes et territoires du Sud contribuent-elles à la décentralisation et au développement local dans leur pays respectif ?
- L'internationalisation des territoires locaux, parfois contrainte, parfois acceptée, du fait d'une population résidente aux origines multiples constitue-t-elle un frein ou un atout ?

PLUS GÉNÉRALEMENT

Comment se conjuguent les « *motivations* » pour légitimer l'internationalisation des villes et territoires : appartenance à une même humanité, aider à la modernisation des pays du Sud, promouvoir l'autonomie et la démocratie locale, diffuser une gestion plus rationnelle de l'action locale, agir pour l'attractivité des territoires, prendre toute la mesure de la question migratoire, inscrire les actions publiques sectorielles locales dans les Politiques Publiques Régionales et Internationales ?

La coopération décentralisée est fréquemment soutenue et institutionnalisée par les États par la construction d'un cadre juridique plus ou moins contraignant. **L'action internationale des collectivités territoriales peut-elle être aussi comprise comme un espace de créativité, comme un étage de plus de la diplomatie interétatique ? La coopération décentralisée peut-elle être analysée comme un moment de l'intégration des collectivités territoriales du Sud dans les relations séculaires établies entre collectivités ?**

LE PROGRAMME

OBJET

Le programme de travail propose de mieux comprendre la désaffection que semble connaître aujourd'hui aux dires des acteurs, la coopération décentralisée Nord-Sud, notamment en France après avoir connu un incontestable engouement depuis les années 1990/95. Il a pour objet de mettre en perspective cette histoire.

METHODE

Réunir des contributions portant sur des études de terrain ou faisant l'objet de travaux académiques réalisés aussi bien au Nord qu'au Sud (une trentaine en cours)

Organiser des ateliers de débats entre contributeurs chercheurs, praticiens, institutionnels (3 prévus, dont 2 à venir)

Interviewer des acteurs clés ayant contribué à la légitimation et l'institutionnalisation de l'internationalisation des villes et des territoires.

En raison de l'objet du programme et de la diversité des contributions attendues, la finalité n'est pas d'arriver à des synthèses consensuelles mais de mesurer les différences d'approches, de lectures, de références en vue d'alimenter les pratiques et réflexions sur l'action internationale des collectivités territoriales.

Des articles de recherche et des propositions de contributions appuyées sur des expériences ou sur des modes d'organisation institutionnelle sont recevables jusqu'aux termes d'un programme construit et ajusté au fil des apports reçus. Des contacts avancés sont en cours avec diverses revues, dont la Revue Tiers-Monde, pour publication de travaux réalisés dans le cadre du programme.

COLLOQUE FINAL EN 2017

Renseignements, propositions de contribution écrite au programme :
CIEDEL, 10 place des Archives, 69002 Lyon, ciedel@univ-catholyon.fr

Responsables du programme :

Bernard Husson - bernard.husson@laposte.net

Christophe Mestre - cmestre@univ-catholyon.fr

Yves Viltard - viltard@noos.fr